OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

AVIS N° 47/2026

Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

Système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques : Panne touchant les services de Microsoft

1. Le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) souhaite informer le public qu'en raison de la panne mondiale touchant les services de Microsoft depuis le 12 novembre 2026, certaines communications par courrier électronique relatives au système de Madrid qui passent par ces services peuvent subir des retards ou être temporairement indisponibles.

2. Les utilisateurs du système de Madrid qui, du fait de cette perturbation, n'ont pas respecté un délai imparti pour accomplir une formalité auprès de l'OMPI peuvent demander que l'inobservation de ce délai soit excusée en vertu de la règle 5 du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, pour autant que le délai ait expiré pendant la panne. L'OMPI n'exigera pas la présentation de preuves à l'appui de ces demandes.

Le 16 novembre 2026